

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 26 septembre 2023

Délibération
n° 125-2023
Point 4.2.2

Point 4.2.2 de l'ordre du jour

Tarif du programme extensif de soutien linguistique et culturel en Français co organisé par la Direction des relations internationales (DRI) et la Direction de la recherche et de la valorisation (Direv) de l'Université de Strasbourg pour les étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs internationaux

EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le cadre du label Bienvenue en France, attestant de la qualité d'accueil des établissements d'enseignements supérieur, la DRI et la Direv coorganisent un programme de soutien linguistique et culturel au semestre pour les étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs internationaux en collaboration avec l'Institut international d'études françaises (IIEF).

Ce programme, accessible du niveau A0 à C1, propose 3h de cours en soirée par semaine sur un semestre.

Le tarif par étudiant par semestre est de 240€.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le tarif du programme extensif de soutien linguistique et culturel en Français cité ci-dessus.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	23
Nombre de voix pour	20
Nombre de voix contre	3
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 28 septembre 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT